### VILLE DE ROYAN



### MISE EN LIGNE LE 27-04-2023

## REPUBLIQUE FRANCAISE

### ARRETE

CONCERNANT LE STATIONNEMENT PORTIQUE DE LA POSTE ET PORTIQUE DOUMER BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

POLICE MUNICIPALE

PL/BM APM 23/0946

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L.212-28, L. 2211-1, L.2213-1 à L.2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG n°20.1304a en date du 6 juillet 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, Cinquième Adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.417-et suivants du Code la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes (livre I - 1ère à 7ème parties),

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la route et d'améliorer le stationnement « Portique de la Poste » et « Portique Doumer » se situant sur le boulevard de la République,

### ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêt et le stationnement seront interdits par la matérialisation au sol d'une bande jaune, sur les lieux suivants :

- Portique de la Poste situé boulevard de la République, (selon plan joint a).
- Portique Doumer situé boulevard de la République, (selon plan joint b).

ARTICLE 2 : Les dispositions précitées feront l'objet d'une signalisation ainsi que d'une matérialisation au sol adaptées conformes à l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière, qui seront mises en place et maintenues par les services techniques de la ville.

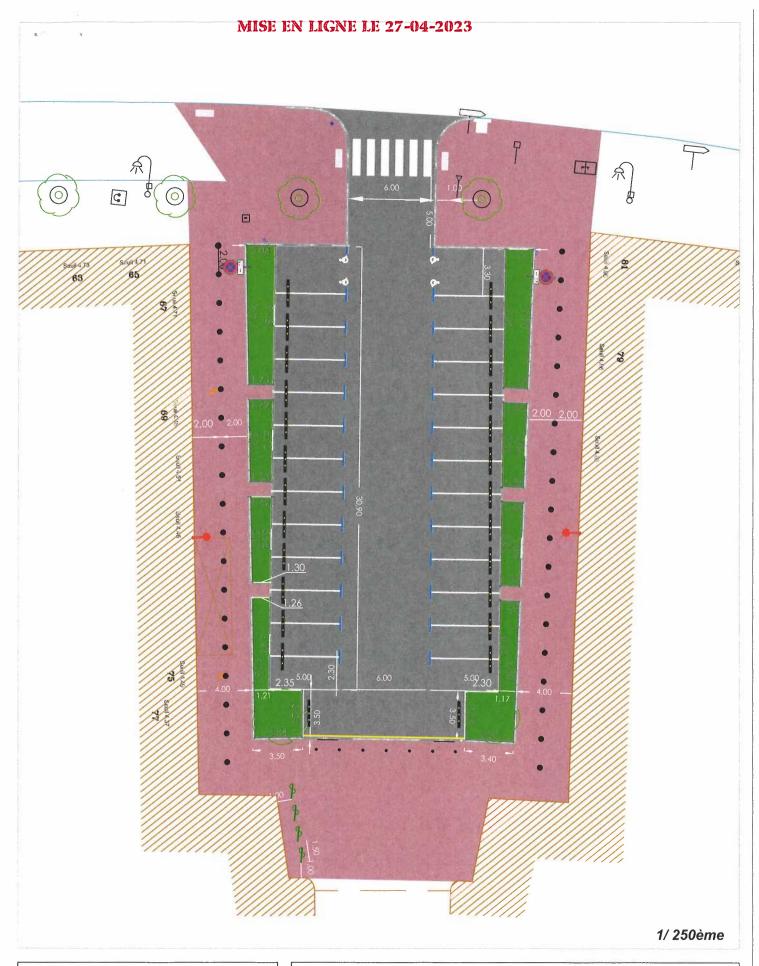
ARTICLE 3 : Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 27 avril 2023 Fait à ROYAN, le 26 avril 2023

*Pour le Maire, et par délégation Le Cinquième Adjoint,* 

Philippe CUSSAC





Bureau d'Etudes Services Techniques Mairie de Royan



# PORTIQUE DE LA POSTE

APM mo 23/0946 (a)

Dessinateur : BE Date : 13/04/2023 Echelle : 1/250 Formal A4

Fichier : Y:\VOIRIE\BE VRD PROJETS\PORTIQUES (les U)\Portique de la POSTE\09-SORTANTS

# **MISE EN LIGNE LE 27-04-2023** O 1/250ème



